



## Conseil du développement industriel

Trente-huitième session

Vienne, 24-26 novembre 2010

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

### Rapport sur l'état d'avancement des programmes régionaux suivants:

- a) Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes;
- b) Programme régional pour l'Afrique;
- c) Programme régional pour les pays arabes; et
- d) Autres programmes régionaux

## Rapport sur l'état d'avancement des programmes régionaux

### Rapport du Secrétariat

Le présent rapport rend compte des activités menées par l'ONUDI dans le cadre de ses cinq programmes régionaux. Il décrit dans les grandes lignes les principales tendances qui caractérisent le secteur manufacturier aux niveaux mondial et régional et présente en outre brièvement les principaux défis que doivent relever les pays en développement ainsi que les possibilités qui leur sont offertes.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1-2	3
II. Valeur ajoutée manufacturière – tendances mondiales et régionales.....	3-19	3
III. Industrie et énergie – tendances mondiales et régionales.....	20-24	9
IV. Perspectives et problèmes de développement industriel.....	25-31	11

Pour des raisons d'économie, les documents de la session seront tirés à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leurs propres exemplaires aux réunions.



---

V.	Réponse de l'ONUDI .....	32-40	15
VI.	Programme régional pour l'Afrique .....	41-58	17
VII.	Programme régional pour les pays arabes .....	59-71	21
VIII.	Programme régional pour l'Asie et le Pacifique .....	72-86	24
IX.	Programme régional pour l'Europe et les nouveaux États indépendants (NEI) .....	87-102	27
X.	Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....	103-120	31
XI.	Mesures à prendre par le Conseil .....	121	34
	Sigles .....		35

## I. Introduction

1. La première partie du document analyse la récente récession économique mondiale et constate des signes encourageants de reprise. Elle étudie les dynamiques de la production et des échanges manufacturiers dans le monde (chapitre II), ainsi que le rôle de l'industrie dans le débat en cours sur la durabilité, les changements climatiques et l'accès à l'énergie (chapitre III). La deuxième partie présente les principes qui sous-tendent l'action menée par l'ONUDI pour relever ces défis (chapitres IV et V) et donne des informations sur les cinq programmes régionaux d'appui de l'Organisation (chapitres VI à X).

2. Le document examine également les profonds changements qui ont bouleversé l'économie et le développement dans le monde. Fin 2007, la croissance était encore robuste, en particulier dans les pays émergents. La croissance du secteur manufacturier était un facteur clef de la réduction du nombre de pauvres dans le monde. Des progrès étaient en cours dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, même si quelques déséquilibres structurels apparaissaient, à juger par la double crise des prix des produits alimentaires et des carburants. En 2008, cependant, une crise économique et financière mondiale s'est intensifiée, puis propagée progressivement des pays industrialisés vers les pays en développement. Elle a eu une incidence négative sur la croissance économique mondiale et a menacé les perspectives de développement dans le monde. Cette année, on note une timide reprise de l'économie mondiale, due principalement à un retour à la croissance dans les pays en développement.

## II. Valeur ajoutée manufacturière – tendances mondiales et régionales

3. Les crises économique et financière de 2008 ont entraîné un fléchissement sans précédent de l'emploi, de la demande et des échanges dans l'économie mondiale. La baisse des dépenses de consommation et des investissements productifs s'est soldée par une chute de la production manufacturière mondiale. La crise a touché principalement les pays industrialisés, même si les pays en développement en ont subi aussi les effets néfastes. Toutefois, elle ne semble pas avoir compromis le déplacement à long terme des activités manufacturières, des pays industrialisés vers les pays en développement. Au début des années 90, les pays en développement représentaient environ un cinquième de la valeur ajoutée manufacturière mondiale et, en 2009, le tiers.

4. Le tableau 1 donne un aperçu des tendances régionales de la valeur ajoutée manufacturière (VAM). Parmi les régions en développement, l'Asie et le Pacifique ont toujours été les régions manufacturières les plus importantes et les plus performantes. On y observe une croissance continue en Asie de l'Est (emmenée par la Chine) et des améliorations sensibles en Asie du Sud et du Sud-Est, en raison d'une croissance manufacturière robuste, non seulement dans le sous-continent indien mais aussi en Indonésie, en Malaisie et au Viet Nam. La reprise de la croissance du secteur manufacturier dans les autres régions du monde a été plus modeste. La part des pays d'Amérique latine et des Caraïbes est restée relativement stable autour de 6 % de la VAM mondiale. Les résultats de l'Afrique continuent d'être insuffisants. Avec 54 milliards de dollars en 2009, l'Afrique représente moins

de 1 % de la VAM mondiale. Si l'on exclut l'Afrique du Sud, les pays d'Afrique subsaharienne n'ont représenté que 0,38 % de la VAM mondiale en 2009, soit une progression insignifiante par rapport à 2005 (0,31 %).

Tableau 1

**Part des régions ou groupes de pays en développement dans la VAM mondiale (en pourcentage)**

Régions	2005	2009
Asie de l'Est et Pacifique	11,37	17,49
Asie du Sud et du Sud-Est	5,55	6,90
Amérique latine et Caraïbes	6,05	6,13
Europe et NEI	4,04	4,87
Pays arabes	1,82	2,31
Afrique*	0,71	0,84

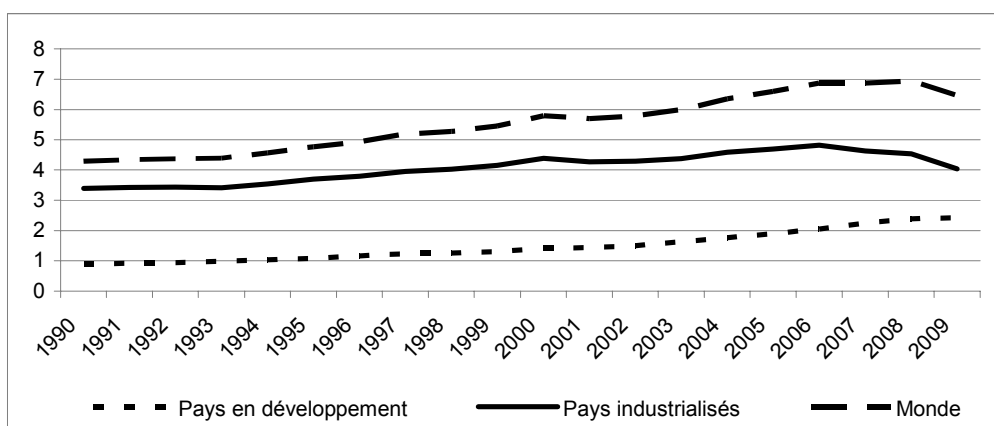
\* À l'exclusion des pays d'Afrique du Nord pris en compte dans les pays arabes.

5. C'est en termes de taux de croissance de la VAM que l'impact de la crise économique et financière sur l'économie réelle est le plus visible. Au niveau mondial, la croissance de la VAM a affiché une croissance moyenne de 2,3 % entre 2000 et 2008 mais elle s'est contractée de 6,8 % à cause de la récession mondiale. À l'échelle de l'industrie, l'activité manufacturière mondiale a baissé dans 20 secteurs sur 22, les produits industriels et les biens de consommation durables destinés à l'exportation ayant été les plus touchés. Ce ralentissement a toutefois été ressenti de manière disproportionnée par les économies industrialisées, comme l'indique le graphique 1.

6. Comme on l'a vu à l'occasion de la précédente récession économique du début du siècle, les résultats des pays en développement contrastent avec ceux des pays industrialisés. Au cours des deux récessions, les pays en développement ont, au pire, stagné (la courbe de tendance devenant plate) alors que les pays industrialisés ont vu leur activité se contracter et ont affiché à la fin de la décennie globalement la même VAM qu'au début du siècle.

Graphique 1

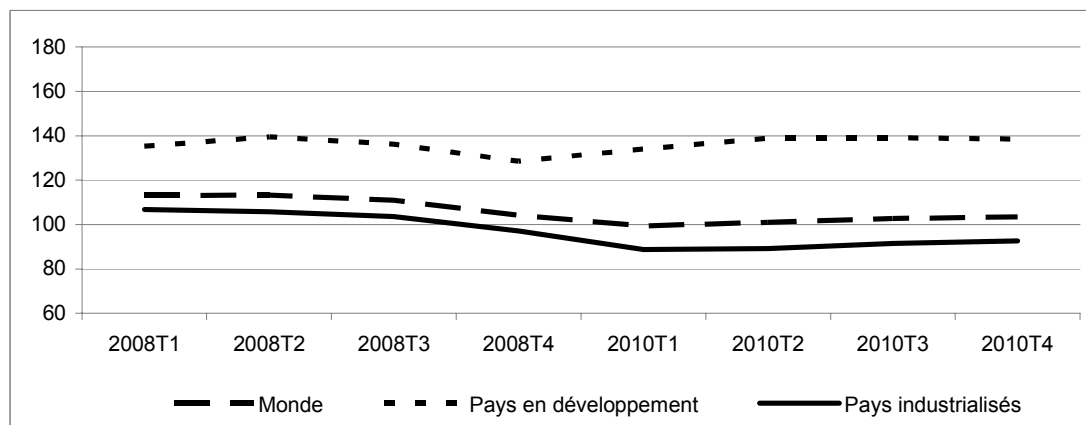
**Tendances de la VAM en milliards de dollars des États-Unis (1990-2009)**



7. Compte tenu des tendances à long terme décrites précédemment, il n'est pas surprenant de constater que, quoique encore fragile, la sortie de crise repose principalement sur le dynamisme du secteur manufacturier des pays en développement. Le graphique 2 fournit des données trimestrielles sur la performance de la production manufacturière depuis le début de la récession mondiale.

Graphique 2

**Évolution trimestrielle de la production industrielle mondiale en 2008-2009  
(2005=100)**



8. Les tendances font apparaître dans les économies industrialisées une contraction beaucoup plus forte et longue au cours des quatre trimestres de 2008 et une timide reprise en 2009. En revanche, le déclin des pays en développement s'est produit ultérieurement, à savoir au deuxième trimestre de 2008. Par ailleurs, on peut observer une reprise plus vigoureuse dès la fin de l'année 2008, malgré une baisse à partir du deuxième trimestre de 2009. La résilience des activités manufacturières des pays en développement masque les différences de résultats selon les régions et les périodes. Le tableau 2 présente de manière détaillée l'expérience des pays en développement par région au cours de la même période.

Tableau 2

**Évolution trimestrielle de la VAM par groupe de pays en 2008 et 2009  
(en pourcentage)**

Régions	2008T2	2008T3	2008T4	2009T1	2009T2	2009T3	2009T4
Asie de l'Est et Pacifique	7,1	-4,5	-7,7	17,0	6,0	-1,9	-3,4
Asie du Sud et du Sud-Est	-1,4	1,7	-3,3	-0,6	1,7	3,1	1,7
Amérique latine et Caraïbes	1,8	-0,3	-3,8	-6,9	1,5	3,0	4,7
Europe et NEI	-2,0	-1,5	-4,2	-15,8	-0,2	2,1	0,0
Pays arabes	-1,9	-2,2	-3,3	-0,9	2,5	-0,4	4,6
Afrique*	2,1	-3,2	-7,3	-17,2	-3,5	2,5	3,3

\* À l'exclusion des pays d'Afrique du Nord pris en compte dans les pays arabes.

9. L'impact immédiat de la crise a été le plus fortement ressenti dans les pays arabes et d'Asie centrale, en particulier dans ceux où la base manufacturière est largement axée sur la production énergétique et, partant, sensible aux baisses des prix de l'énergie. La crise financière ayant touché un éventail plus large de produits, les économies qui dépendent de la transformation première ont également été frappées, plus particulièrement en Afrique et en Asie centrale (qui ont enregistré des baisses de 17,2 % et de 15,8 % respectivement). Dans le contexte asiatique, la crise a d'abord et surtout touché de plein fouet les pays du pourtour du Pacifique en raison de leur forte intégration aux réseaux de production mondiale et, par conséquent, de leur sensibilité à la récession économique au Japon et en Amérique du Nord. Le reste de la région a été moins durement touché par la récession et la reprise y a été également plus lente au cours des deux premiers trimestres de 2009. Fin 2009, la majorité des régions avait retrouvé une croissance manufacturière robuste.

10. En 2009, les plus grands pays d'Amérique latine ont enregistré une baisse de la valeur ajoutée manufacturière de 4,8 %, 3,3 % et 11 % en Argentine, au Brésil et au Mexique respectivement. La baisse importante survenue au Mexique peut s'expliquer par ses liens commerciaux étroits avec les États-Unis d'Amérique, centre de la crise financière. Plusieurs pays d'Asie de l'Est ont poursuivi leur croissance malgré la crise, notamment la Chine (9,4 %), la Province chinoise de Taiwan (5,6 %) et l'Indonésie (4,6 %). L'Inde a bien résisté à la récession mondiale, avec une croissance de la VAM de 5,1 %. En Afrique du Nord, l'Égypte, la Tunisie et le Maroc ont augmenté leur VAM de 6 %, 3,7 % et 3,6 % respectivement, malgré la proximité des marchés européens qui ont également été lourdement frappés par la récession. En Afrique subsaharienne, le Mozambique, le Burkina Faso et l'Ouganda ont enregistré les taux de croissance les plus élevés, avec 10 %, 10 % et 8,9 % respectivement. Quelques pays de la région comme le Burundi, le Libéria et Madagascar ont toutefois subi une baisse de leur VAM.

11. Malgré la crise, la VAM des pays les moins avancés (PMA) a augmenté de 6,9 % entre 2008 et 2009. Quatre PMA asiatiques ont affiché une croissance à deux chiffres, à savoir l'Afghanistan (18,9 %), le Cambodge (18 %), Myanmar (11 %) et la République démocratique populaire lao (10 %). Le Bangladesh, premier pays manufacturier parmi les PMA, a enregistré une croissance de 7 %.

12. Au cours des 10 dernières années, les parts des activités manufacturières à base de ressources naturelles et à faible intensité technologique dans la VAM mondiale ont baissé au profit de celles des activités manufacturières à moyenne et forte intensité technologique, qui sont passées de 48,8 % en 2002 à 55 % en 2008. Cette tendance est conforme à un processus continu de changement structurel de la production manufacturière mondiale, à savoir que la part des activités manufacturières à faible intensité technologique dans la VAM totale est de plus en plus faible.

13. Ce processus est d'autant plus marqué dans les économies industrialisées que près des deux tiers de la VAM y sont générés par des activités à moyenne et forte intensité technologique, contre un peu plus de la moitié au début de la décennie. L'association entre revenus élevés et changement structurel vers des activités manufacturières à moyenne et forte intensité technologique est si forte que le second élément est considéré comme une dimension inhérente au développement économique.

14. Dans ce contexte, la dépendance continue de la production manufacturière africaine à l'égard des activités à base de ressources naturelles (46 % de la VAM en 2002 et 45,9 % en 2008) est particulièrement inquiétante. Certains pays d'Asie et du Pacifique ont montré de la manière la plus évidente un changement structurel, reposant en particulier sur des activités à moyenne et forte intensité technologique en Asie de l'Est, qui sont passées de 47 % en 2002 à 51 % en 2008. L'Europe et les NEI ont connu une tendance semblable lorsqu'en 2008 près de la moitié de la VAM était générée par des activités à moyenne et forte intensité technologique.

Tableau 3

**Intensité technologique de la part de la VAM (en pourcentage), 2002 et 2008**

Groupes de pays ou régions	2002			2008		
	Activités à base de ressources naturelles	Activités à faible intensité technologique	Activités à forte et moyenne intensité technologique	Activités à base de ressources naturelles	Activités à faible intensité technologique	Activités à forte et moyenne intensité technologique
Monde	29,4	21,8	48,8	24,6	20,5	55,0
Pays industrialisés	26,7	19,5	53,8	20,4	16,0	63,7
Pays en développement	34,6	27,1	38,4	30,1	26,8	43,1
Asie de l'Est et Pacifique	29,0	23,8	47,2	25,4	23,6	51,1
Asie du Sud et du Sud-Est	36,9	25,5	37,6	33,2	23,2	43,5
Amérique latine et Caraïbes	39,1	26,5	34,5	36,9	25,4	37,7
Europe et NEI	31,4	23,8	44,8	28,1	23,3	48,6
Pays arabes	34,8	35,8	29,4	29,5	37,2	33,3
Afrique*	46,0	29,0	25,0	45,9	28,2	25,9

\* À l'exclusion des pays d'Afrique du Nord pris en compte dans les pays arabes.

15. Le *Rapport sur le développement industriel 2009* de l'ONUDI a analysé ces tendances de manière plus approfondie, notamment en ce qui concerne le développement des réseaux de production mondiale et l'émergence du commerce de services<sup>1</sup>. Compte tenu de la lenteur de la reprise du secteur manufacturier dans les pays industrialisés (voir graphique 2), on peut raisonnablement se demander si ce processus de renforcement technologique et de changement structurel se poursuivra au même rythme dans l'avenir.

16. L'essor du commerce ces 10 dernières années est largement perçu comme une caractéristique de la mondialisation de l'économie. Le commerce mondial se compose principalement d'exportations de produits manufacturés, qui représentent 80 % de la valeur totale des exportations. Depuis 2003, les exportations mondiales de produits manufacturés ont augmenté en moyenne de 14 % par an et atteint 12 billions de dollars en 2008 (tableau 4). Les exportations de produits manufacturés des pays en développement ont progressé en moyenne de 18,3 % par an, c'est-à-dire plus vite que la moyenne mondiale. Par conséquent, la part des pays en développement dans le commerce mondial de produits manufacturés n'a cessé de monter au cours des 20 dernières années, passant d'environ 10 % en 1990 à un peu plus de 30 % en 2000 et avoisinant 40 % à la fin de la décennie.

<sup>1</sup> Le commerce de services est un concept qui consiste à fractionner le processus de production en plusieurs étapes localisées dans différents pays. Il est parfois appelé "chaînes de valeur" par les écoles de commerce et "délocalisation" par les médias (*Rapport sur le développement industriel 2009* de l'ONUDI, page 19, section 2.3 A).

Tableau 4  
Tendances des exportations mondiales de produits manufacturés, 2003-2008

Groupes de pays ou régions	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Croissance moyenne annuelle (2003-08)
Monde (en milliards de dollars É.-U.)	6,260	7,560	8,450	9,730	11,000	12,100	14,1 %
Pays industrialisés	69,0 %	67,6 %	65,7 %	64,2 %	63,6 %	63,1 %	12,1 %
Pays en développement	31,2 %	32,3 %	34,3 %	35,8 %	36,3 %	37,3 %	18,3 %
Asie de l'Est et Pacifique	12,6 %	13,4 %	14,4 %	15,3 %	15,8 %	16,3 %	20,0 %
Asie du Sud et du Sud-Est	8,0 %	8,0 %	8,2 %	8,4 %	8,0 %	8,2 %	14,7 %
Amérique latine et Caraïbes	4,5 %	4,4 %	4,6 %	4,7 %	4,5 %	4,6 %	14,8 %
Europe et NEI	3,7 %	4,2 %	4,6 %	4,8 %	5,3 %	6,0 %	25,2 %
Pays arabes	1,6 %	1,6 %	1,8 %	1,8 %	1,9 %	1,5 %	13,1 %
Afrique*	0,7 %	0,7 %	0,7 %	0,8 %	0,7 %	0,8 %	16,4 %

\* À l'exclusion des pays d'Afrique du Nord pris en compte dans les pays arabes.

17. Cette croissance présente deux caractéristiques d'une grande importance stratégique pour les pays en développement:

a) Six des 10 produits d'exportation manufacturés les plus dynamiques sont à base de ressources naturelles (fer, cuivre, débris ferreux, pétrole). Contrairement à la tendance de la VAM, ils ne comprennent que les produits d'un seul secteur à forte intensité technologique (machines de bureau);

b) Si les pays industrialisés représentent encore la plus grande part du commerce mondial (66,2 % en 2008), le commerce Sud-Sud a atteint 50,4 % du total des échanges des pays en développement en 2008 (contre 46,2 % en 2005) avec un taux de croissance annuel de 22,6 % de 2003 à 2008.

18. Enfin, il convient de souligner la dimension régionale des exportations de produits manufacturés. La région de l'Asie et du Pacifique représente actuellement près d'un quart des exportations mondiales de produits manufacturés, soit 16 % d'Asie de l'Est et du Pacifique et 8 % d'Asie du Sud et du Sud-Est. C'est en Asie de l'Est et au Pacifique que la croissance a été la plus marquée (passant de 12,6 % des exportations mondiales de produits manufacturés en 2003 à 16,3 % en 2008), alors que, dans le reste de la région, elle a suivi la tendance mondiale. Les exportations d'Europe et des NEI ont affiché des taux de croissance qui dépassaient la tendance mondiale, voire le dynamisme le plus important au cours de la période avec un taux de croissance moyen de 25,2 %.

19. Au cours de la décennie, le taux de croissance en Amérique latine et dans les Caraïbes a égalé le taux mondial, portant ainsi la part de la région dans le commerce mondial de produits manufacturés à un niveau constant, légèrement inférieur à 5 %. De même, la part des exportations mondiales de produits manufacturés des pays arabes et africains a peu évolué entre 2003 et 2008, représentant 1,5 % et 0,8 % respectivement. Cependant, d'un point de vue structurel, il convient de souligner le contraste entre l'Asie de l'Est et l'Amérique latine, d'une part, et les pays arabes et africains, d'autre part. Si, dans le premier groupe, la part des produits à base de



ressources naturelles et à faible intensité technologique dans les exportations de produits manufacturés a baissé, dans le deuxième, c'est la part des produits à moyenne intensité technologique qui a reculé. En termes de changement structurel et de diversification économique, les conséquences sont très négatives pour le continent africain.

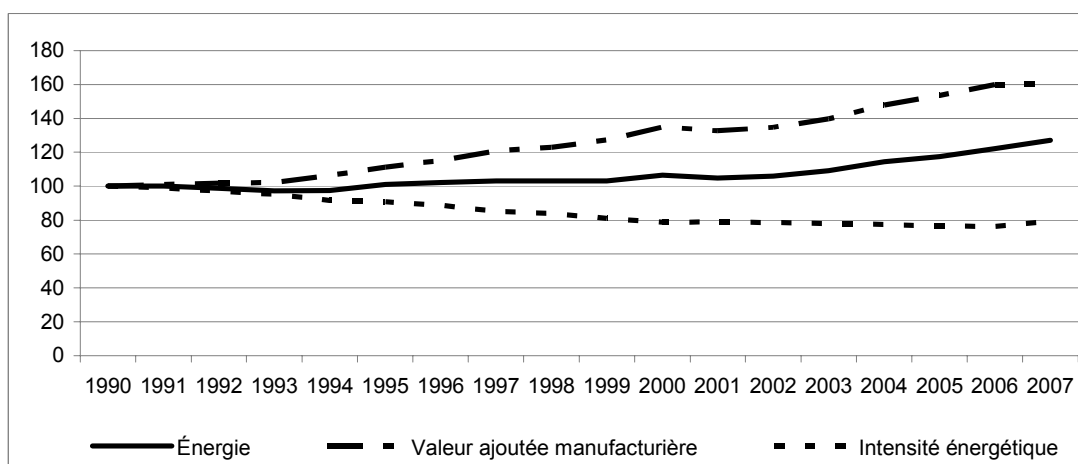
### III. Industrie et énergie – tendances mondiales et régionales

20. Au cours des 10 dernières années, les questions de durabilité, de changements climatiques et d'appauvrissement des ressources non renouvelables, en particulier des combustibles fossiles et de l'eau ont suscité un regain d'intérêt auprès de l'opinion publique. En effet, le défi énergétique est au centre de nombreux problèmes importants rencontrés à l'échelle mondiale dans les domaines de l'économie, de l'environnement et du développement. Plus précisément, l'impératif de transformation des systèmes énergétiques nationaux est lié à deux urgences pressantes et interdépendantes, qui sont au cœur du développement industriel. Il faut élargir l'accès à l'énergie pour que les gens puissent mettre à contribution leurs compétences et utilisent les ressources de manière productive. Il s'agit là d'une nécessité particulièrement urgente dans les pays en développement où l'écrasante majorité d'une population estimée à 1,5 milliard de personnes vit actuellement sans accès à l'électricité. Parallèlement, il faut aussi accroître l'efficacité énergétique.

21. L'industrie se caractérise par le fait qu'elle a un potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique. C'est pourquoi l'intensité énergétique dans l'industrie (en particulier dans le secteur des métaux, des produits pétrochimiques et du papier) se retrouve aujourd'hui tant au centre de débats publics. Cependant, l'intérêt de l'efficacité énergétique ne se limite toutefois pas à ses incidences sur l'environnement. Les gouvernements des pays industrialisés comme des pays émergents voient dans les technologies économes en énergie un moteur clef de la compétitivité. Ainsi ont-ils réservé d'importants moyens des programmes de relance économique à cette fin. En outre, l'atteinte d'un niveau élevé d'efficacité énergétique industrielle peut comporter une dimension stratégique importante dans un monde où les marchés des matières premières subissent des fluctuations fortes et imprévues.

22. Dans le secteur manufacturier, les tendances historiques de l'intensité énergétique observées entre 1990 et 2007 sont indiquées au graphique 3. Il en ressort que la consommation énergétique du secteur industriel est restée stable au cours des années 1990 alors qu'elle n'a cessé de progresser à partir de 2000. Comme indiqué au début du présent chapitre, la valeur ajoutée manufacturière a été en constante augmentation à partir de 2000. La tendance mondiale de l'intensité énergétique qui en résulte est donc importante et montre un découplage graduel entre la VAM et la consommation énergétique, à savoir une production considérable de valeur ajoutée dans le secteur manufacturier et de légères augmentations de la consommation énergétique.

Graphique 3  
Tendances de la valeur ajoutée, de la consommation énergétique et de l'intensité énergétique dans l'industrie (1990=100)



23. Cependant, de tels progrès masquent d'importantes disparités dans le monde. Comme l'indique le tableau 5, par exemple, l'Afrique subsaharienne utilise en moyenne une tonne d'équivalent pétrole pour produire 1 000 dollars de VAM, alors qu'un pays industrialisé moyen utilise cinq fois moins d'énergie pour le même résultat. Cette différence s'explique en partie non seulement par le type de secteurs à valeur ajoutée que l'on trouve dans les deux régions (transformation à forte intensité énergétique de produits de base dans la première, et productions de haute technologie dans la deuxième) mais aussi par des lacunes importantes dans les pratiques de gestion technologique et énergétique.

Tableau 5  
Intensité énergétique dans le secteur manufacturier, pendant quelques années entre 1990 et 2007, tonnes/1 000 dollars

Groupes de pays ou régions	1990	1995	2000	2007
Pays industrialisés	0,26	0,24	0,22	0,20
Pays en développement	1,20	1,02	0,79	0,69
Asie de l'Est et Pacifique	1,14	0,97	0,64	0,61
Asie du Sud et du Sud-Est	1,69	1,35	1,28	1,04
Amérique latine et Caraïbes	0,51	0,50	0,48	0,47
Europe et NEI	2,14	2,02	1,53	1,04
Pays arabes	1,10	1,20	1,02	0,92
Afrique*	1,22	1,15	1,15	1,01

\* À l'exclusion des pays d'Afrique du Nord pris en compte dans les pays arabes.

24. Au cours des 20 dernières années, cependant, les pays en développement ont considérablement amélioré l'intensité énergétique de leurs secteurs manufacturiers. Alors qu'ils partaient d'un niveau très élevé en 1990, l'Europe et les NEI sont parvenus à presque doubler l'efficacité énergétique de leur production manufacturière: en 1990, il fallait 2,14 tonnes d'équivalent pétrole pour produire

1 000 dollars de VAM et, en 2007, une tonne seulement. D'importants progrès ont également été accomplis en Asie et dans les pays arabes. Bien que dans de moindres proportions, l'utilisation plus rationnelle de l'énergie est également devenue un élément clef de l'expérience africaine et latino-américaine, avec des résultats qui n'ont rien à envier à ceux des pays industrialisés.

#### **IV. Perspectives et problèmes de développement industriel**

25. Les chapitres précédents ont présenté quelques-unes des principales tendances du développement industriel aux niveaux mondial et régional. Les données fournies ont permis en particulier de démontrer que la diversification de l'économie mondiale se poursuivait et s'intensifiait, et que, dans le secteur manufacturier, elle se traduisait par un changement structurel progressif plus manifeste dans les pays industrialisés, mais de plus en plus partagé par les économies les plus dynamiques des pays en développement. Les premiers signes de reprise après la récession économique mondiale ont également été présentés, l'accent étant mis sur le rôle moteur des économies émergentes. Enfin, les chapitres précédents ont fait ressortir les disparités persistantes dans l'accès à l'énergie et son utilisation pour la création de valeur ajoutée manufacturière. Ce tableau mondial place les décideurs des pays en développement non seulement devant des défis durables, souvent exacerbés par la récession économique dans les principaux pays industrialisés, mais également devant de nouvelles perspectives.

26. La promotion du changement structurel, c'est-à-dire le processus par lequel les capacités productives sont transférées de la production primaire à la production manufacturière et, à l'intérieur de cette dernière, des activités à faible valeur ajoutée à des activités à forte valeur ajoutée, continue de jouer un rôle stratégique de premier plan, en particulier parce que l'économie mondiale entre dans une phase de turbulences et d'incertitude. L'effondrement spectaculaire et imprévu de la valeur des activités économiques les plus vulnérables à la spéculation financière (activités liées aux produits de base dans les pays en développement ou activités liées aux services dans les pays industrialisés) vient rappeler les avantages et la résilience de l'économie réelle. Comme souligné plus haut, les économies qui ont connu une forte diversification et une intensification sensible de leur production industrielle ces 10 dernières années semblent sortir avec une facilité plus grande de la récession économique mondiale.

27. Dans le contexte actuel, les politiques qui ont probablement le plus de chances de réussir sont davantage celles qui font preuve de pragmatisme et d'une volonté d'expérimenter et d'apprendre que celles qui sont empreintes de dogmatisme et font appel à des recettes préconçues. La crise soudaine et inattendue qui a frappé quelques-uns des marchés mondiaux les plus compétitifs et les mieux structurés, notamment les titres financiers, les produits de base et plusieurs marchés immobiliers, a fortement ébranlé la confiance dans les capacités d'autorégulation des marchés libres, qui étaient au cœur du Consensus de Washington et d'une bonne partie du débat mené sur le développement ces deux dernières décennies.

28. Enfin, les questions liées à l'industrie et à son rôle dans le développement sont à nouveau examinées après avoir été relativement ignorées pendant des décennies. Si des progrès considérables ont été accomplis en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, ils l'ont été essentiellement grâce à une forte

volonté politique, à la poursuite de la mondialisation et à des taux de croissance économique élevés. Plusieurs pays, y compris certains parmi les plus pauvres, ont obtenu de francs succès – recul de l'extrême pauvreté et de la faim, amélioration du taux de scolarisation et de la santé infantile, élargissement de l'accès à l'eau potable et au traitement du VIH/sida, lutte contre le paludisme, la tuberculose et les maladies tropicales négligées – et ce, grâce en particulier au développement de leurs capacités productives.

29. À cet égard, l'expérience ne cesse de confirmer que les progrès accomplis dans la lutte contre la pauvreté ne peuvent guère être durables et de vaste portée sans investissement suffisant dans le secteur industriel. L'industrie est une pépinière pour l'entreprenariat, l'investissement commercial, le progrès technologique, le perfectionnement de compétences humaines et la création d'emplois décents. Grâce aux liens intersectoriels, le développement industriel peut aussi aider à jeter les bases d'un secteur agricole plus efficace et plus efficient, à réduire les pertes après récolte et à améliorer ainsi l'accès des plus pauvres à la nourriture. Enfin, une utilisation plus efficace de l'énergie et des matières premières dans la production industrielle pourrait être un des moyens les plus efficaces pour faire face au problème du réchauffement climatique mondial d'une manière écologiquement et politiquement durable.

30. À l'échelon régional, des programmes pragmatiques qui s'appuient sur des données concrètes s'imposent donc. Dans chacune des grandes régions, les problèmes rencontrés et les stratégies utilisées pour les surmonter diffèrent profondément: les recommandations pertinentes pour les pays moyens, qui doivent faire face à la concurrence des économies émergentes, sont fondamentalement différentes de celles destinées aux pays à faible revenu, qui sont lourdement endettés ou qui dépendent fortement des exportations de produits de base. À l'intérieur de chaque région, les économies qui sont fortement tributaires des exportations de produits semi-manufacturés vers les économies industrialisées voisines adoptent des stratégies nettement plus différentes pour sortir de la récession mondiale que les économies tirées par une forte demande intérieure.

31. Quelques points communs ressortent de l'analyse des tendances mondiales et régionales et sont mis en avant pour les décideurs. Les programmes régionaux de l'ONUDI, qui sont présentés dans les chapitres qui suivent, s'appuient sur un ensemble de mesures pour surmonter les problèmes et tirer parti des possibilités ci-après en tenant compte, au niveau local, des aléas et des conditions du moment.

a) À court terme, l'agriculture reste le principal moyen de subsistance dans la plupart des pays en développement, en particulier dans les PMA, qui n'ont pas encore de base industrielle solide. Toutefois, les biens transformés représentent seulement 30 % des produits industriels issus de l'agriculture exportés par les pays en développement contre 98 % pour les pays industrialisés. L'absence d'agribusiness et d'agro-industries efficaces constitue ainsi la principale faiblesse de la plupart des pays en développement, en particulier des PMA et des PMA d'Afrique. L'opinion publique mondiale commence à reconnaître le rôle clef que jouent l'agriculture commerciale et les chaînes de valeur agricoles dans le développement économique, parce que l'agribusiness peut grandement contribuer à lutter contre la pauvreté et créer non seulement des possibilités d'emplois durables et des richesses, mais aussi aider à diversifier la structure économique et améliorer ainsi la résilience. Il peut, en outre, accroître la sécurité alimentaire en réduisant les

pertes après récoltes et en améliorant la qualité et l'innocuité des aliments, ainsi que l'efficacité de la chaîne alimentaire.

b) Les pays en développement en particulier doivent ouvrir largement l'accès à des services énergétiques modernes et fiables s'ils veulent réduire la pauvreté tout en améliorant la productivité et la compétitivité. Comme noté plus haut, près de 1,5 milliard de personnes n'ont pas accès à l'électricité et un autre milliard de personnes n'ont accès qu'à des réseaux d'électricité peu fiables. Ce qui signifie que les populations subissent les conséquences de l'insuffisance énergétique tant pour les activités productives génératrices de revenus que pour les services, notamment sanitaires et éducatifs. De toute évidence, la transformation du système énergétique mondial s'impose. Il conviendrait de se pencher sur les moyens d'améliorer la performance des systèmes énergétiques aux niveaux national et régional. En particulier dans les pays à faible revenu, il faut de toute urgence élargir l'accès aux services énergétiques modernes d'une manière qui soit économiquement viable, écologiquement durable, abordable et efficace.

c) Dans plusieurs pays en développement à revenu intermédiaire, le recours à des technologies et à des modes de fonctionnement désuets et inefficaces entraîne une consommation d'énergie et de ressources plus élevée que nécessaire. Pour cette raison, ces pays connaissent de nombreuses difficultés: premièrement, leurs modes de production et de consommation ne sont pas durables et sont de moins de moins compétitifs. Deuxièmement, les normes environnementales et autres exigées par les importateurs des pays industrialisés sont souvent difficiles à atteindre. Troisièmement, les investisseurs, les importateurs et les gouvernements des pays industrialisés font pression sur les pays en développement pour qu'ils adoptent des mesures correctives, notamment l'introduction de technologies moins polluantes. Dans les pays en développement, l'enjeu est de s'efforcer encore de dissocier la croissance économique de la consommation de ressources naturelles. Une initiative en faveur d'une industrie verte est préconisée pour aider les pays en développement à poursuivre leurs aspirations légitimes de développement tout en réduisant au minimum l'impact du développement industriel sur la santé humaine, l'environnement et le climat mondial. Certains objectifs devraient prévoir non seulement une réduction de l'utilisation de l'énergie et des ressources naturelles par unité de production industrielle, mais aussi une diminution des déchets solides, des rejets d'effluents et des émissions toxiques ou nocives pour l'environnement.

d) Les stratégies de sortie de crise adoptées varient profondément d'un pays à l'autre et risquent d'accentuer la fragmentation de la demande mondiale. L'adaptation à la demande en hausse et à l'évolution des besoins des consommateurs des marchés émergents créera de nouvelles possibilités pour les échanges sud-sud. Des faits montrent déjà comment la délocalisation des processus productifs des économies les plus dynamiques dans les pays en développement crée des possibilités commerciales viables dans certains pays voisins. L'apparition d'entreprises transnationales basées dans les pays du sud est essentiellement une conséquence indirecte de cette tendance, qui devrait se poursuivre dans un avenir prévisible et offrir de nouvelles options pour les investissements sud-sud et le transfert de technologies. Enfin, les fonds souverains basés dans les pays du sud, qui avaient acquis une grande notoriété avant le début de la récession mondiale, devraient faire leur réapparition en tant que mode de financement des

investissements dont ont grand besoin les pays en développement et mode de transfert de savoir-faire vers ces derniers.

e) Une autre conséquence de la récession mondiale risque d'être la concentration accrue des réseaux de production mondiaux, liés directement aux activités manufacturières (habillement et automobile) et indirectement (chaînes de supermarchés). Dans le même temps, les normes dites volontaires privées, telles que les codes de conduite des acheteurs, les certificats et les étiquettes des produits, devraient encore gagner en importance. Elles sont souvent fixées par les acheteurs des pays industrialisés pour protéger leurs marques et garantir la qualité et la traçabilité tout au long de leurs chaînes de valeur. La multiplication de ces normes et leur manque d'homogénéité deviennent rapidement des obstacles de taille à la participation des entreprises manufacturières basées dans les pays du sud non seulement aux réseaux de production mondiaux, mais aussi, par voie de conséquence, à leur capacité d'absorber des technologies et des pratiques de gestion modernes. La distinction entre marché local, marché régional et marché mondial devant continuer de s'estomper, le respect de ces normes privées risque de constituer une fois de plus un défi mais aussi une opportunité que les entreprises du secteur manufacturier des pays en développement auront du mal à ignorer.

f) Comme indiqué ci-dessus, la récession mondiale actuelle a été déclenchée par l'incapacité manifeste du système des marchés à proposer des orientations fiables sur certaines questions telles que la création de valeur et la distribution des richesses. Un défi que doivent relever les décideurs est donc de déterminer comment tenir compte le mieux possible dans les politiques publiques de l'évolution incertaine de l'économie mondiale, de la capacité d'exécution des agents publics et des priorités du secteur privé national ainsi que de plus en plus souvent du secteur privé international. Les politiques de diversification industrielle devront très probablement allier de façon prudente expérimentation (pour tester des méthodes et des créneaux nouveaux), pragmatisme (pour évaluer les priorités ainsi que les avantages et les inconvénients sans s'appuyer sur des stratégies et idéologies préconçues), et capacité de suivre les activités et de prendre des mesures correctives dans le cadre d'un dialogue étroit et transparent avec les acteurs du secteur privé (pour éviter que les politiques ne soient liées à des intérêts particuliers). Elles devraient en outre ménager un équilibre entre les initiatives prises aux niveaux régional et sous-régional (pour réduire les obstacles au commerce et accroître la mobilité des biens et services au-delà des frontières), au niveau national (en particulier pour définir les priorités stratégiques et évaluer les résultats) et au niveau local (où il est plus probable que les interactions entre secteur public et secteur privé confirment un ensemble favorable de normes culturelles et de valeurs communes). La récession économique peut toutefois s'avérer être un bienfait déguisé dans la mesure où les personnalités influentes en général et la communauté de développement en particulier en sont finalement à reconnaître, une fois de plus, que ces politiques relèvent du domaine légitime d'États souverains.

## V. Réponse de l'ONUDI

32. En sa qualité d'institution spécialisée des Nations Unies ayant pour mandat de promouvoir et d'accélérer le développement industriel durable des pays en développement et des pays à économie en transition, l'ONUDI encourage des priorités et stratégies qui tiennent compte des questions, tendances et défis décrits ci-dessus. Parallèlement, son action repose sur quatre piliers complémentaires: coopération technique et renforcement des capacités, analyse et conseil, rôle d'animation et, enfin, fonctions normatives pour la définition de normes mondiales communes.

33. La suite du document passe en revue les activités menées par l'ONUDI dans le cadre de ses cinq programmes régionaux (à savoir les programmes pour l'Afrique, les pays arabes, l'Asie et le Pacifique, l'Europe et les nouveaux États indépendants, l'Amérique latine et les Caraïbes). Mais, avant, sont examinées certaines activités menées à l'échelle mondiale qui, sans viser une région en particulier, occupent une place centrale dans la stratégie de l'ONUDI et constituent le socle de ses activités techniques et de conseil aux niveaux régional, sous-régional et national.

34. Le partenariat de longue date entre l'ONUDI et l'Organisation internationale de normalisation (ISO) en est un bon exemple. Depuis 2008, ce partenariat vise à élaborer, pour l'industrie, un ensemble de normes internationales sur la gestion de l'environnement et de l'énergie, l'innocuité des aliments, l'utilisation de l'énergie et l'efficacité énergétique, mais aussi à promouvoir des pratiques en matière de normalisation et d'évaluation de la conformité dans les pays en développement. Conformément à sa mission de promotion des règles et normes internationales, l'ONUDI s'efforce de contribuer à la réduction des émissions mondiales, à améliorer l'utilisation des matières premières et à fournir aux producteurs des pays en développement un meilleur accès aux marchés mondiaux. La coopération avec l'ISO a permis l'élaboration conjointe de diverses lignes directrices et d'outils spécialisés, récemment sur la gestion énergétique, qui jouent un rôle central dans la coopération technique de l'ONUDI dans les cinq régions.

35. Les enseignements tirés des activités menées par l'ONUDI dans une région sont pris en compte dans les activités menées dans d'autres régions. Les deux forums agricoles organisés en collaboration avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Inde (voir programme pour l'Asie pour plus de détails) et au Nigéria (voir programme pour l'Afrique pour plus de détails) sont de bons exemples à cet égard, le second ayant été planifié et exécuté en tenant compte des enseignements tirés du premier. Il en va de même pour les autres conférences internationales organisées par l'Organisation sur divers thèmes, notamment la prévision technologique ou l'industrie verte.

36. De même, une part croissante des services consultatifs fournis par l'ONUDI s'inscrivent résolument dans le cadre de la poursuite des recherches menées au titre du *Rapport sur le développement industriel 2009*, qui examine le changement structurel et les politiques visant à promouvoir la diversification industrielle. Pour ce qui est des cinq programmes régionaux, l'Organisation a dû faire face à une demande croissante des États Membres, qui adoptent des politiques d'élargissement de l'activité industrielle, de mise à niveau technologique et de l'amélioration de la compétitivité, souvent accompagnées d'une volonté de tester des technologies à

faible émission de carbone. Elle s'efforce de conserver son rôle intellectuel de premier plan dans ces domaines, par exemple en proposant d'organiser une conférence internationale au Ghana, en 2011, sur les défis et les possibilités stratégiques à explorer par les économies riches en pétrole. En outre, elle compte continuer d'étudier la question de l'efficacité et de la viabilité énergétiques dans son prochain rapport sur le développement industriel, à paraître en 2011.

37. Conformément au mandat qui lui a été confié en 1993 par la Commission de statistique de l'Organisation des Nations Unies, l'ONUDI continue de recueillir, en partenariat avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), des statistiques industrielles mondiales. Elle publie régulièrement l'*Annuaire international de statistiques industrielles (International Yearbook of Industrial Statistics)*, qui est souvent cité comme source de référence fiable tant dans les publications universitaires que par les praticiens du développement économique. De plus, cette base de données statistiques complète tient une place centrale dans les conseils que l'ONUDI donne aux États Membres en matière de diversification industrielle, de compétitivité et de changement structurel.

38. S'agissant de l'accès à l'énergie et de la prise en compte des besoins des milliards de personnes qui en sont encore privées, le rôle moteur que joue ONU-Énergie donne à l'ONUDI une occasion unique de s'acquitter de son mandat en matière de mobilisation à l'échelle mondiale. Par ailleurs, ses appels sont de plus en plus pris en compte dans le processus de prise de décisions d'organismes de financement multilatéraux, tels que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), et se soldent par l'affectation de crédits aux projets de coopération technique sur la promotion des énergies renouvelables.

39. Des initiatives et des efforts sont également nécessaires à l'échelle mondiale pour explorer les défis et opportunités similaires auxquels font face les pays des différentes régions, en particulier les pays les moins avancés. Depuis 2007, l'ONUDI a collaboré avec des organismes pertinents du système des Nations Unies, tels que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, pour fournir aux Ministres de l'industrie et du commerce des pays les moins avancés un forum où se réunir et convenir d'une plate-forme commune pour exprimer leurs préoccupations et leurs attentes. En mettant l'accent sur les questions relatives à l'accès aux marchés internationaux et les effets de la récession économique mondiale sur les pays les moins avancés, ces conférences ont débouché sur un certain nombre de déclarations ministérielles en vue de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui doit se tenir à Istanbul en 2011.

40. Compte tenu de ce qui précède, les activités menées par l'ONUDI dans le cadre de ses cinq programmes régionaux sont présentées ci-après. Un bref aperçu des défis et opportunités auxquels fait face chaque région est suivi d'une description des principales activités menées par l'ONUDI dans ses trois domaines thématiques prioritaires. Des précisions sont également données sur les activités et les manifestations prévues dans chaque région.



## VI. Programme régional pour l'Afrique

41. Depuis le début du siècle, l'Afrique a enregistré un certain nombre de tendances positives. Sur le plan politique, les pays se sont employés à renforcer leurs systèmes de gouvernance démocratique, efforts qui ont permis de manière générale de réduire le nombre de conflits, même si certaines régions du continent doivent faire face à des problèmes persistants. L'Afrique a beaucoup progressé dans le domaine social, avec des résultats remarquables en ce qui concerne le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire, la vaccination, l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide, la réduction des taux de prévalence du VIH/sida et des améliorations visibles de l'égalité des sexes.

42. Dans le domaine économique, la récente crise mondiale ne semble avoir eu d'incidences notables ni sur l'évolution économique ni sur la vitalité commerciale de l'Afrique dont le produit intérieur brut (PIB) a connu une croissance annuelle de 6 % entre 2000 et 2008. Le flux des investissements a continué de croître, passant de 20,9 milliards de dollars en 2003 à 88 milliards de dollars en 2008. Les exportations africaines ont suivi une tendance tout aussi spectaculaire, sous l'impulsion d'un accroissement des échanges avec l'Asie, en particulier avec la Chine et l'Inde. La stabilité des prix des produits primaires conjuguée à l'amélioration de la gestion macroéconomique expliquent pour l'essentiel ces bons résultats.

43. La croissance économique n'a toutefois pas entraîné une hausse équivalente de l'emploi et n'a donc pas permis de réduire sensiblement la pauvreté. Pour relever ce défi primordial, l'Afrique doit entretenir la croissance et améliorer ses capacités productives afin de diversifier ses produits primaires et conserver l'avantage comparatif dont elle jouit actuellement dans ce domaine. Pour ce faire, les pays de la région doivent s'attaquer aux contraintes qui pèsent sur l'offre, notamment l'insuffisance de capacités industrielles, le manque d'appui institutionnel, les obstacles à l'accès à l'énergie et aux infrastructures, et la vétusté des technologies en particulier eu égard aux problèmes liés à l'environnement et au climat. En outre, la léthargie du secteur agricole a eu un effet néfaste sur la production et la compétitivité industrielles dans de nombreux pays et mérite donc une attention spéciale.

44. De ce fait, de nombreux États membres de la région ont demandé à l'ONUDI des conseils stratégiques et un appui en matière d'élaboration de politiques pour promouvoir un changement structurel et une diversification industrielle de leurs économies. L'ONUDI s'efforce actuellement de répondre à ces demandes, en particulier dans les pays suivants: Botswana, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Ghana, Lesotho, République démocratique du Congo, Rwanda, Sierra Leone, Soudan, Togo et Zimbabwe. En outre, la coopération en vue de la diversification des structures de production et des exportations est au cœur de l'accord signé récemment par l'ONUDI et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Enfin, l'ONUDI souhaite collaborer avec le Gouvernement ghanéen pour organiser en 2011 une conférence internationale sur la compétitivité et la diversification: les défis stratégiques d'une économie riche en pétrole. Cette conférence s'adresse aux pays qui souhaitent tirer parti de la manne des ressources extractives pour encourager un processus d'élargissement et de diversification de l'industrie.

45. S'agissant du domaine thématique de la réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives, l'ONUDI continue de mener des programmes sur l'emploi des jeunes, la transformation des produits agricoles, le développement des petites et moyennes entreprises (PME) et la promotion des investissements. En ce qui concerne l'emploi des jeunes, l'ONUDI participe actuellement à la mise en œuvre du programme d'emploi pour les jeunes de l'Union du fleuve Mano. Depuis son lancement en 2008, plus de 5 000 jeunes ont bénéficié d'une formation sur les compétences entrepreneuriales. Quatorze groupes de jeunes ont reçu un appui sous forme de subventions pour améliorer et encourager la création d'entreprises. En outre, quatre plates-formes de communication virtuelles ont été mises en place dans les pays de l'Union du fleuve Mano pour favoriser un échange d'informations et d'expériences. L'ONUDI continue de mener des projets pour améliorer les capacités des PME en Afrique, en particulier dans le cadre de l'initiative Unis dans l'action, notamment au Mozambique, au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie.

46. Un programme régional destiné à promouvoir les investissements étrangers et nationaux a été lancé en 2008. Dans ce cadre, la quatrième enquête sur les investisseurs en Afrique, qui porte sur plus de 20 pays, est en cours d'achèvement. Les données recueillies dans ce cadre permettront aux agences de promotion des investissements d'identifier les investisseurs les plus intéressants et aideront les entreprises à saisir des opportunités d'affaires. Les gouvernements pourront s'appuyer sur les conclusions de l'enquête pour améliorer leurs capacités à formuler des politiques et stratégies industrielles aux fins de la promotion des investissements. Une plate-forme de suivi des investissements en ligne est actuellement en train d'être mise en place pour faciliter la diffusion des informations. Par ailleurs, des accords ont été conclus avec des pays comme l'Afrique du Sud, le Ghana, le Kenya, le Nigéria, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie pour accueillir des centres spécialisés chargés de promouvoir la conclusion d'accords de sous-traitance entre investisseurs étrangers et nationaux.

47. En coopération avec la Commission de l'Union africaine (UA), le FIDA et la FAO, une Conférence de haut niveau pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique a été organisée à Abuja en 2010. Elle a débouché principalement sur l'adoption de l'Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique (ID3A) qui vise à aider le secteur agricole en établissant un lien entre les petits et moyens producteurs agricoles et les marchés internationaux. Dans le cadre de cette initiative, l'ONUDI met actuellement la dernière main à un programme qui vise à appuyer le développement de l'agribusiness et des agro-industries dans 10 pays et qui sera mis en œuvre conjointement avec la FAO et le FIDA.

48. Une autre activité importante dans la région est l'appui que l'ONUDI apporte à l'Union africaine dans le cadre de la stratégie d'application du plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique. Cette stratégie a été approuvée par la Conférence des ministres africains de l'industrie en Afrique du Sud en 2008. Le plan d'action et sa stratégie d'application comprennent 21 programmes et 49 projets sur divers aspects du développement industriel. L'ONUDI est déterminée à jouer un rôle central dans le lancement de la stratégie.

49. Conformément à l'accord conclu avec l'Union africaine, l'ONUDI continue de fournir une assistance technique pour l'organisation de la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI). La dix-neuvième session de la CAMI, qui doit se

tenir en mars 2011 à Alger, sera consacrée au renforcement de la compétitivité des industries africaines par l'accroissement et l'amélioration de la valeur ajoutée. La Conférence devrait approuver la stratégie de mobilisation des ressources, le cadre de suivi et d'évaluation et l'architecture du comité directeur pour l'application du plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique. En collaboration avec l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique, l'ONUDI apportera son concours à la préparation de la conférence. En outre, elle organisera une manifestation parallèle avec le secteur privé sur les défis, les opportunités et les options envisageables pour mobiliser les investissements en faveur de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique.

50. S'agissant du domaine thématique prioritaire relatif au renforcement des capacités commerciales, l'ONUDI continue de mettre en œuvre des programmes non seulement sur la mise en place d'une infrastructure de qualité et de conformité, mais aussi sur la mise à niveau et la modernisation des entreprises. Le programme de l'ONUDI sur la qualité en Afrique de l'Ouest vise à fournir une assistance technique en matière d'accréditation, de normalisation, de métrologie, d'essai des produits et de promotion de la qualité aux entreprises locales et institutions de commerce des 15 États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Parmi les principaux progrès accomplis figurent l'adoption de 20 projets de normes régionales et la mise en place de systèmes de gestion de la qualité dans 71 laboratoires, dont 30 sont en voie d'accréditation. Des stages de formation ont été dispensés au personnel technique et aux consultants sur la gestion de la qualité et l'innocuité des aliments, et certaines entreprises ont bénéficié, à titre expérimental, d'une assistance pour se conformer aux normes de gestion.

51. L'ONUDI continue également de mettre en œuvre, en Afrique de l'Est, un programme similaire qui met l'accent sur la modernisation des cadres régionaux de réglementation en matière d'innocuité des aliments et la coopération en matière de mesures sanitaires et phytosanitaires. Elle a appuyé la mise en place d'une infrastructure nationale de développement du commerce et de protection des consommateurs au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. Un protocole régional a été élaboré, validé puis soumis pour approbation aux gouvernements concernés. Des analyses de lacunes ont été menées dans certaines PME des secteurs de l'horticulture et de la pêche, et plusieurs manifestations de sensibilisation au problème de l'innocuité des aliments ont été organisées à l'échelle sous-régionale.

52. Afin d'améliorer la compétitivité des pays africains sur le marché mondial, l'ONUDI met en œuvre depuis 2007 la première phase du programme quinquennal de restructuration et de mise à niveau dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Plus de 350 experts nationaux et 150 représentants d'institutions nationales ont été formés puis certifiés en matière de diagnostic et de mise à niveau des entreprises. Suite aux analyses des chaînes de valeur dans certains secteurs, des programmes nationaux ont été formulés pour six pays.

53. Enfin, l'ONUDI souhaite continuer d'appuyer les pays africains dans le processus de négociation concernant les Accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne. En particulier, elle collabore avec l'Union africaine et les Commissions économiques régionales pour organiser la conférence régionale

africaine consacrée à la mise en œuvre des APE, qui doit se tenir en 2011. Cette conférence s'adresse aux décideurs africains, mais aussi aux producteurs et distributeurs de technologies, aux promoteurs et financiers de projets, aux associations professionnelles et à la société civile.

54. S'agissant de la priorité thématique relative à l'environnement et à l'énergie, l'ONUDI met en œuvre des projets sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique industrielle, la production plus propre et la dégradation de l'environnement. Un programme financé par le FEM, qui vise à renforcer les miniréseaux utilisant les énergies renouvelables pour l'électrification rurale en Afrique de l'Ouest a été lancé en 2009. Des études de faisabilité ont été réalisées au Cap-Vert, en Côte d'Ivoire, en Gambie, au Libéria, au Nigéria, en Ouganda, en Sierra Leone et au Tchad. Sur la base des conclusions de ces études, l'ONUDI élabore des projets complets qui seront également financés par le FEM.

55. Par ailleurs, l'ONUDI aide la CEDEAO à établir un Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au Cap-Vert. Ce centre, qui a été inauguré en 2010, a pour mission de développer les marchés des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en Afrique de l'Ouest, d'appuyer l'élaboration de politiques et le renforcement des capacités et de mettre en œuvre des projets de démonstration. La conclusion d'un partenariat entre le Brésil et la CEDEAO a permis d'étudier les possibilités de coopération sud-sud en matière de transfert de technologies et de savoir-faire.

56. Le projet "Établir et reproduire les meilleures pratiques et technologies permettant de diminuer les impacts d'origine terrestre dus au tourisme côtier" a été lancé en 2008 dans les neuf pays africains suivants: Cameroun, Gambie, Ghana, Kenya, Mozambique, Nigéria, République-Unie de Tanzanie, Sénégal et Seychelles. Un premier examen des meilleures pratiques et technologies disponibles a été entrepris et 11 sites de démonstration ont été identifiés.

57. L'ONUDI continue également de mettre en œuvre le programme relatif au grand écosystème marin du golfe de Guinée qui vise à reconstituer les ressources halieutiques des fonds marins épuisés et à réduire la pollution due aux activités terrestres et aux navires. Les pays bénéficiaires sont notamment l'Angola, le Bénin, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Libéria, le Nigéria, la République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, la Sierra Leone et le Togo. Une analyse diagnostique transfrontière a été réalisée pour déterminer les causes à l'origine de la dégradation de l'écosystème et un plan d'action a été approuvé par les 16 pays. La Commission intérimaire du courant de Guinée a été établie. En outre, six projets de démonstration nationaux et trois régionaux sont en voie d'achèvement. Une deuxième étape du projet qui vise à accroître et à renforcer les capacités institutionnelles est en cours de planification.

58. En 2008, l'ONUDI a organisé la Conférence internationale sur les énergies renouvelables en Afrique. Sur le thème "Établir des marchés d'énergies renouvelables en Afrique – politiques, industries et financement pour une production à grande échelle", la conférence s'est employée à mobiliser un engagement politique en faveur du développement des énergies renouvelables en Afrique et a adopté la Déclaration de Dakar et un plan d'action connexe. Les parties

prenantes peuvent à présent mettre en œuvre les programmes aux niveaux local, national, sous-régional et régional dans le cadre d'un réseau de coopération.

## VII. Programme régional pour les pays arabes

59. Le programme couvre divers pays qui comptent au total 332,9 millions d'habitants. La région connaît diverses expériences de développement, le PIB par habitant variant entre près de 100 000 dollars au Qatar et un peu plus de 1 000 dollars au Yémen. Dans presque tous les pays arabes, la création de richesses a été soutenue pendant la période 2003-2008, principalement à cause des exportations de pétrole de la région. Comme souligné dans la première partie du présent document, la région a particulièrement subi le contrecoup de la récente crise financière mondiale et la récession économique qui a suivi en Europe et aux États-Unis d'Amérique. La récession s'est traduite par une baisse de la demande d'exportations, du flux des touristes, des envois de fonds et par une déflation des prix de l'immobilier. Cependant, la croissance moyenne devrait se redresser pour s'établir à 6 % en 2010.

60. Un aspect préoccupant des taux de croissance démographique rapide de la région est le niveau élevé de chômage des jeunes, en particulier des jeunes femmes. Le potentiel d'absorption d'emplois, notamment des PME, est élevé en raison de leur concentration dans des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, tels que la transformation des produits agricoles, le textile et l'habillement. Toutefois, la création de valeur ajoutée est généralement faible et les PME doivent de plus en plus faire face à une concurrence mondiale. La plupart d'entre elles doivent se moderniser dans les domaines de la gestion, des technologies et de la qualité. Enfin, une coopération régionale s'impose pour réduire les pertes après récolte et contribuer à l'autosuffisance alimentaire.

61. La dégradation de l'environnement dans de nombreuses parties de la région a d'ores et déjà atteint un seuil critique et se révèle rapidement comme une sérieuse entrave à la croissance. Le problème est particulièrement grave en ce qui concerne la rareté de l'eau: la quantité d'eau disponible par habitant y est de 1 100 m<sup>3</sup> contre 8 000 m<sup>3</sup> en moyenne mondiale, et elle devrait chuter à 550 m<sup>3</sup> à l'horizon 2025. La solution à ces problèmes passe par des investissements importants dans les technologies et services propres et durables. Les pays producteurs de pétrole et de gaz de la région, et en particulier les pays Membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), ont fait des investissements assez importants dans ces technologies propres.

62. La diversification industrielle est un enjeu important pour l'avenir de la région s'agissant à la fois de la rendre moins tributaire de l'exportation de combustibles fossiles et d'ouvrir des perspectives d'emploi aux jeunes. Dans ce contexte, l'Organisation arabe pour le développement industriel et les ressources minières (OADIM) a demandé à l'ONUDI d'élaborer un programme régional de développement des PME. L'ONUDI a ainsi élaboré le programme régional de renforcement du rôle des PME dans le développement économique et social des pays arabes, qui aidera les PME manufacturières à devenir compétitives au niveau international et à saisir de ce fait les opportunités créées par la libéralisation des marchés mondiaux. Pendant sa phase pilote, le programme sera axé sur les chaînes

de valeur agroalimentaires, les technologies de l'information et de la communication et les industries vertes.

63. Dans le même but, l'ONUDI a récemment élaboré un certain nombre de programmes nationaux dans la région tels que le programme de renforcement des entreprises agroalimentaires en Jordanie, un programme d'assistance technique pour le développement des agro-industries en Algérie, un programme d'appui à Djibouti pour renforcer les capacités productives et commerciales dans les secteurs de la pêche et du sel, un programme d'appui à l'amélioration de la compétitivité et de l'accès aux marchés pour les produits libanais et le programme de développement syrien Al-Ghab (volet agro-industrie) à mettre en œuvre en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la FAO et le Centre du commerce international (CCI). En outre, l'ONUDI est en train d'élaborer un programme de modernisation industrielle au Soudan, qui comportera des activités de coopération technique sur le cuir et les produits en cuir, la pêche artisanale et la modernisation de l'industrie pétrolière existante.

64. En ce qui concerne le thème de la réduction de la pauvreté grâce à des activités productives, l'ONUDI mettra l'accent sur la promotion de la compétitivité et de la diversification du secteur manufacturier national, ainsi que sur l'amélioration du cadre réglementaire et de l'environnement économique. Ces initiatives s'inscrivent dans une plate-forme d'assistance technique régionale visant à soutenir le développement des PME et à tirer parti de l'expérience acquise par l'Organisation et des programmes en cours dans la région arabe, par exemple en Algérie, en Égypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en République arabe syrienne et en Tunisie.

65. Lors de la réunion des partenaires euroméditerranéens qui s'est tenue à Alexandrie (Égypte) en avril 2009, l'ONUDI a été invitée à élaborer une proposition pour l'Union pour la Méditerranée et son Initiative méditerranéenne de développement des entreprises. Une proposition de projet de programme sur l'augmentation de la croissance dans les pays du pourtour sud et est de la Méditerranée au moyen de la promotion des PME et de la création d'emplois a ainsi été élaborée par l'ONUDI. L'objectif est d'accroître les capacités nationales dans des domaines comme la promotion des exportations, le développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes, l'innovation, la promotion des technologies et le développement de l'agroalimentaire et des industries vertes. Le programme vise neuf États et territoires de l'Union pour la Méditerranée, notamment l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Mauritanie, la République arabe syrienne, la Tunisie et les territoires palestiniens.

66. En coopération avec l'Agence française de développement (AFD), l'ONUDI a lancé le projet sur la diffusion de l'approche relative au développement de regroupements d'entreprises dans cinq ateliers régionaux. Ce projet vise à renforcer les capacités des acteurs du secteur privé dans les pays cibles pour qu'ils s'organisent mieux et améliorent ainsi leur compétitivité. Afin d'atteindre cet objectif, l'ONUDI et l'AFD aideront les pays participants à développer des initiatives de regroupement et à les ancrer dans leurs stratégies de développement du secteur privé. À cette fin, un atelier aura lieu en Tunisie en décembre 2010. Les pays et territoires suivants sont invités à y participer: Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, République arabe syrienne, Tunisie et territoires palestiniens. Des présentations sur le développement de regroupements d'entreprises et des études de cas seront faites aux participants.

67. Enfin, l'ONUDI a participé au Forum industriel international arabe qui s'est tenu à Doha (Qatar) en mai 2010 et qui a réuni des participants de la région arabe et d'ailleurs. Y ont participé notamment de nombreux ministres de l'industrie et du commerce, des hauts fonctionnaires, des responsables d'entreprises internationales et du secteur privé, des organisations régionales, des institutions et associations régionales, ainsi que des chambres de commerce et d'industrie arabes. Les sessions du forum ont porté sur des sujets tels que l'attractivité de la région arabe pour les investissements dans l'industrie, les perspectives de développement industriel dans les pays arabes et les pays voisins, le rôle du secteur privé dans le développement industriel, les sources de financement et les garanties de crédit à l'exportation, les exigences en matière de qualité et de compétitivité sur les marchés mondiaux, ainsi que les industries de demain et les applications nanotechnologiques.

68. Pour ce qui est du thème du renforcement des capacités commerciales, l'action de l'ONUDI s'est enrichie de l'expérience qu'elle a acquise dans le cadre du Centre égyptien de traçabilité des exportations agro-industrielles (Etrace). Grâce à l'assistance technique apportée par l'ONUDI depuis 2004, Etrace est officiellement devenu en 2009 un centre de technologies agricoles et agro-industrielles, pôle d'excellence rattaché au Ministère égyptien de l'industrie et du commerce. Etrace a pour mandat d'améliorer l'efficacité de la chaîne de valeur agro-industrielle égyptienne en faisant porter son action sur tous les acteurs du domaine, des petits agriculteurs et des PME à la grande distribution et aux grossistes. Dans le cadre d'un accord de coopération entre l'ONUDI et le groupe de distribution METRO, Etrace a appuyé la qualification d'un groupe d'agriculteurs et de PME égyptiens en tant que fournisseurs du groupe METRO en Égypte, conformément au Protocole de l'Initiative mondiale de la sécurité alimentaire (GFSI). Aujourd'hui Etrace prête son concours non seulement aux fournisseurs mais aussi à d'autres distributeurs membres du GFSI dans d'autres pays de la région, comme le Maroc, et, au-delà, par exemple l'Ukraine.

69. Au fil du temps, Etrace en est venu à fournir des services conseils et d'assistance technique Sud-Sud dans des pays voisins, dans le cadre des projets suivants: "Traçabilité et innocuité des aliments dans les pays du Maghreb", en coopération avec l'Union des agriculteurs du Maghreb en Algérie, au Maroc et en Tunisie; "Indication géographique de la provenance pour le développement local" au Liban, en Tunisie et dans les territoires palestiniens; "Application aux légumes du système de surveillance et de traçabilité" en Jordanie; "Système de traçabilité pour les secteurs de la pomme et de l'huile d'olive" au Liban. D'autres pays ont bénéficié de l'assistance d'Etrace sous forme de formations, de visites sur le terrain et de services conseils: Afrique du Sud, Équateur, Ghana, Philippines, République de Moldova et République-Unie de Tanzanie.

70. En ce qui concerne le thème de l'énergie et de l'environnement, le projet régional de transfert de meilleures technologies environnementales dans la région sud de la Méditerranée a été conçu pour faire face aux pollutions industrielles graves dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Il prévoit notamment un mécanisme pour atteindre les objectifs fixés par les parties contractantes à la Convention de Barcelone et par le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres. Il utilise les centres nationaux pour

une production plus propre dans les pays participants pour renforcer les capacités nationales dans le domaine des technologies respectueuses de l'environnement.

71. Enfin, l'ONUDI participera au Sommet mondial des énergies du futur à Abou Dhabi en janvier 2011. Il s'agit désormais d'un rendez-vous incontournable dans le domaine des énergies renouvelables et des industries de l'environnement. Il favorise l'innovation et les possibilités d'investissement dans les énergies renouvelables et l'environnement et représente une plate-forme commerciale sans égale qui réunit maîtres d'ouvrage et fournisseurs de solutions et investisseurs et acheteurs.

## VIII. Programme régional pour l'Asie et le Pacifique

72. L'Asie et le Pacifique est la plus grande région si l'on considère la superficie et la population, mais elle est aussi celle qui présente les taux de croissance les plus élevés, comme indiqué dans l'analyse faite au début du présent rapport. Cette région présente une très grande diversité de pays, y compris des pays industrialisés, des économies émergentes, mais aussi des PMA, des pays sans littoral et de petits pays insulaires. Grâce à une croissance et à un développement soutenus ces dernières décennies, on y a observé une baisse spectaculaire de la pauvreté absolue, une augmentation importante du revenu par habitant et des améliorations notables des principaux indicateurs sociaux. Comme noté plus haut, la valeur ajoutée manufacturière a considérablement augmenté dans de nombreux pays de la région. Malgré ces évolutions favorables, la région compte encore des millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, avec près de la moitié de la population mondiale vivant en situation de pauvreté absolue en Asie continentale.

73. Encore une fois, comme indiqué précédemment dans le présent document, la région a subi le contrecoup de la crise économique mondiale en 2008, sans pouvoir en sortir rapidement et avec vigueur. Une croissance soutenue est attendue pour 2010 et il est donc essentiel de s'assurer qu'elle soit à la fois plus inclusive et plus respectueuse de l'environnement. L'urbanisation rapide causée par un exode rural continu apparaît comme un défi majeur pour les décideurs. La plupart des pays, surtout les plus grands, présentent des disparités internes grandissantes entre les régions. Ainsi, aux Philippines, le taux de pauvreté national est d'environ 15 %, mais les taux régionaux varient de 8 à 63 %. En Indonésie, ils varient de 18 à 40 %. L'inégalité d'accès à la formation (formation de base et formation professionnelle, formation en cours d'emploi) et aux infrastructures (notamment énergétiques et logistiques) est au cœur de ces disparités croissantes.

74. Une conséquence préoccupante de la croissance économique a été l'épuisement rapide des richesses naturelles. Bien que les gouvernements de la région s'attachent à réglementer efficacement l'utilisation des ressources naturelles, le succès n'est pas encore au rendez-vous. L'augmentation des déchets, de la pollution de l'air et de l'eau et des maladies chroniques qui en résultent a une incidence négative sur la qualité de vie, notamment dans les économies les plus dynamiques et dans les grandes villes.

75. Dans le cadre de sa priorité thématique relative à la réduction de la pauvreté grâce à des activités productives, l'ONUDI poursuit son action visant à accroître les revenus et à améliorer l'efficacité de la production chez les petits exploitants. Ainsi,



une initiative sous-régionale est en cours pour la production et la transformation du kenaf<sup>2</sup> au Bangladesh, en Chine et en Malaisie. En partenariat avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'ONUDI coordonne une enquête sur les pertes après récolte des principaux produits alimentaires de quelques pays de la région. Le projet relatif à l'outil de développement de la chaîne de valeur destiné aux praticiens en Asie, qui est mis en œuvre de concert avec le FIDA, vise à maximiser l'impact de la coopération technique dans le domaine de l'agribusiness et du développement rural. Des études de cas sont en cours d'élaboration sur les expériences vécues en Inde, en Indonésie et en Thaïlande, les résultats devant être exploités dans les ministères de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et de la planification, ainsi que par les représentants des agriculteurs et les consultants du secteur privé de la région.

76. L'ONUDI continue de participer au Programme multiorganismes de développement de la région du fleuve Tumen en Asie du Nord-Est, qui couvre la Chine, la Fédération de Russie, la Mongolie, la République de Corée et la République populaire démocratique de Corée. Dans le cadre de ce programme, l'ONUDI a mené des activités telles que la promotion des investissements, l'élaboration de guides pour les investissements et l'appui à la mise en œuvre des réseaux de services aux investisseurs de la région du fleuve Tumen. Dans cette sous-région, une autre initiative importante est le projet de partenariat sur les technologies de l'information parrainé par le gouvernement municipal de Shanghai, en Chine, qui facilitera le renforcement plus poussé de la coopération internationale dans ce secteur des technologies de l'information et dans la promotion de partenariats public-privé dans la région.

77. Un Forum mondial pour l'agro-industrie s'est tenu à New Delhi en 2008 pour promouvoir les agro-industries en tant que moteurs du développement économique et de réduction de la pauvreté. Il était organisé conjointement par la FAO, le FIDA, l'ONUDI et le Gouvernement indien. Pour y donner suite, la FAO, le FIDA et l'ONUDI ont organisé un forum régional pour l'agro-industrie pour l'Asie et le Pacifique en Chine en 2009 avec l'appui du gouvernement provincial du Shaanxi. Il s'agissait d'aider les gouvernements de la région Asie-Pacifique à créer un environnement propice à des agro-industries compétitives.

78. En ce qui concerne le renforcement des capacités commerciales, le programme sous-régional pour l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC) a été mené à terme et l'ONUDI évalue actuellement l'impact du système de qualité ISO 9001 au Bangladesh, en Inde, en Indonésie, en Malaisie, au Népal, au Pakistan, aux Philippines, à Sri Lanka, en Thaïlande et au Viet Nam. La deuxième phase d'un projet visant à renforcer les capacités nationales en matière de normalisation, de métrologie, d'essais et de qualité est en cours dans trois pays du delta du Mékong (Cambodge, République démocratique populaire lao et Viet Nam) pour promouvoir le développement industriel, la protection des consommateurs et renforcer les capacités d'exportation. Ce projet devrait s'achever en 2010 et une proposition relative à une troisième phase est en cours de négociation, l'accent étant particulièrement mis sur la participation du secteur privé. Un projet similaire est en cours de mise en œuvre en coopération avec l'Organisation de coopération

---

<sup>2</sup> Le kenaf est une plante herbacée précieuse semblable au jute, qui sert à fabriquer des cordes et des tissus grossiers.

économique (OCE). Il vise la création d'un institut régional pour la normalisation, l'évaluation de la conformité, l'accréditation et la métrologie qui servirait de tremplin pour le commerce intrarégional. Une deuxième phase de ce projet conjoint ONUDI/OCE est en cours de négociation.

79. Dans le cadre du domaine thématique prioritaire relatif à l'énergie et à l'environnement, le Réseau régional sur les pesticides en Asie et dans le Pacifique bénéficie du soutien de la Chine, de l'Inde, de la Malaisie, de la République de Corée et de la Thaïlande. Il vise à promouvoir l'utilisation d'agents de protection des cultures respectueux de l'environnement et d'utilisation facile grâce à l'adoption de techniques de production plus propres et de processus rationnels de gestion de l'environnement.

80. Pour aider les pays en développement à mettre en œuvre la Convention de Stockholm, l'ONUUDI a créé le Forum régional de l'Asie de l'Est et du Sud-Est sur les meilleures techniques disponibles (MTD) et les meilleures pratiques environnementales (MPE). Lancé officiellement lors d'une réunion ministérielle inaugurale à Bangkok en 2007, le Forum a arrêté des plans d'action pour les secteurs industriels prioritaires selon les lignes directrices de la Convention. En conséquence, le projet financé par le FEM sur la démonstration des MTD/MPE dans la contribution des combustibles fossiles dans les chaudières de centrales et chaudières industrielles en application de la Convention de Stockholm est actuellement mis en œuvre pour réduire les émissions de polluants organiques persistants et de gaz à effet de serre, ainsi que pour accroître l'efficacité énergétique. En coopération avec les pays membres du Forum régional, des projets continueront d'être élaborés afin de créer un cadre favorable et non contraignant sur le plan juridique pour la coopération régionale. À cet égard, un projet relatif à l'industrie métallurgique a déjà été formulé pour réduire au minimum les émissions dans ce secteur.

81. En collaboration avec le PNUE, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et le Gouvernement philippin, l'ONUUDI a organisé à Manille, en 2009, la Conférence internationale sur l'industrie verte en Asie. La conférence a servi de plate-forme pour un dialogue regroupant l'ensemble des parties prenantes sur les défis et les possibilités de structures de production plus efficaces et à faible émission de carbone en Asie. La Déclaration et le Cadre d'action de Manille ont été adoptés par les ministres et les représentants de 22 pays d'Asie. L'ONUUDI se propose d'organiser une conférence de suivi pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Initiative en faveur de l'industrie verte en Asie. La conférence proposée visera également à renforcer et élargir l'initiative à la fois en Asie et dans d'autres pays émergents d'Amérique latine, d'Afrique, d'Europe orientale et d'Asie centrale. Coorganisée par le Gouvernement japonais, elle est prévue pour le deuxième semestre 2011.

82. L'ONUUDI compte se prévaloir davantage de son rôle de coordonnateur dans la région pour coorganiser un forum de haut niveau en 2011 avec l'Institut des économies en développement, l'Institut de recherche économique de l'ASEAN et d'Asie de l'Est et le Secrétariat de l'ASEAN. Cette manifestation facilitera un échange de vues sur la façon dont les pays en développement peuvent parvenir à une croissance durable et inclusive. Il débouchera sur l'élaboration d'un nouveau programme pour le Sommet de l'Asie de l'Est consacré à l'économie verte, à l'innovation et à la modernisation industrielle. En outre, l'ONUUDI compte coopérer

avec le Gouvernement indien pour organiser une conférence sur l'efficacité énergétique, qui se tiendra en Inde vers la fin de 2011. La Conférence aura pour but d'évaluer les tendances en matière d'efficacité énergétique dans l'industrie et de définir des politiques tendant à promouvoir des solutions énergétiques, tant pour les grandes industries que pour les PME.

83. Ces initiatives de sensibilisation constituent une plate-forme pour l'élaboration d'une nouvelle génération de projets de coopération technique de l'ONUDI dans la région. À cette fin, un état des lieux exhaustif est en cours et porte sur les centres nationaux pour une production plus propre au Cambodge, en Indonésie, en République démocratique populaire lao et au Viet Nam. Les résultats qui s'en dégageront serviront à juger de l'intérêt éventuel de la création de tels centres en Malaisie, aux Philippines et en Thaïlande.

84. S'agissant des énergies renouvelables, l'ONUDI a mis en œuvre un projet pilote qui vise à promouvoir des technologies innovantes pour l'exploitation des courants marins dans le Sud-Est asiatique, notamment en Chine, en Indonésie et aux Philippines. En outre, un projet régional sur la technologie des turbines Kobold<sup>3</sup> est en cours de négociation avec des donateurs. Un projet est également en cours au Samoa et dans les Îles Salomon, pour promouvoir les énergies renouvelables et ouvrir ainsi aux petites îles l'accès à des services énergétiques modernes.

85. L'ONUDI, en coopération avec le Gouvernement chinois, a créé en 2009 un centre international de l'énergie solaire à Lanzhou, dans la province du Gansu, pour promouvoir dans le monde entier l'utilisation de la technologie de l'énergie solaire. Dans ce cadre, un stage de formation international et un atelier sur la technologie de l'énergie solaire ont été organisés en 2010.

86. Enfin, il convient de noter que l'ONUDI collabore étroitement avec des partenaires clefs de développement dans la région, à savoir les organisations compétentes du système des Nations Unies, la Banque asiatique de développement, l'OCE et l'ASEAN. L'ONUDI compte donner un caractère plus officiel à son partenariat avec l'ASEAN, en particulier dans le domaine de l'agro-industrie, de l'énergie et des changements climatiques dans le cadre du développement économique vert. Il est déterminé en outre à tirer parti de son accord de relations avec l'OCE, tant pour les services consultatifs conjoints que pour les projets de coopération technique. Enfin, des discussions ont été menées à terme avec le Forum des îles du Pacifique sur une série de projets relatifs à l'énergie et à l'environnement, par exemple les projets sur les MTD/MPE pour l'élimination des polluants organiques persistants dans les pays insulaires du Pacifique.

## **IX. Programme régional pour l'Europe et les nouveaux États indépendants (NEI)**

87. Le programme couvre 29 pays qui sont très différents selon la taille géographique, la population, les richesses en ressources naturelles, ainsi que le degré et le rythme de développement économique et social. Dans leur majorité, ces pays sont encore engagés dans un processus de transformation sans précédent, allant de la planification centralisée à une économie de marché.

<sup>3</sup> Technologie innovante servant à l'exploitation des courants marins.

88. Comme souligné au premier chapitre, la région a été durement éprouvée par la crise financière et économique mondiale de 2008. La plupart des pays de la région ont connu des taux de croissance négatifs qui ont été exacerbés par des déséquilibres macroéconomiques qui existaient déjà, par une dépendance excessive à l'égard du capital étranger et par des structures de gouvernance fragiles. Des baisses marquées dans les secteurs productifs ont entraîné une montée du chômage et des coupes dans les services sociaux, qui ont aggravé la pauvreté. Bien que la majorité des pays retrouvent le chemin de la croissance antérieure, il faudra plusieurs années avant que ces difficultés ne soient complètement surmontées.

89. Dans la région, cependant, les défis auxquels sont confrontés les différents pays sont distincts. Dans les 12 pays d'Europe centrale et d'Europe du Sud-Est qui ont adhéré à l'Union européenne, l'intégration dans des réseaux de production multinationaux a bien progressé et une nouvelle mise à niveau des capacités d'offre, notamment dans l'industrie, reste un volet essentiel des stratégies de croissance. Par ailleurs, la dépendance à l'égard des exportations de matières premières est encore très élevée dans le reste de la région. Les défis ont trait à un changement structurel progressif et à la diversification économique. Dans toute la région, des améliorations importantes ont été constatées dans l'utilisation rationnelle de l'énergie, comme souligné précédemment, même s'il reste beaucoup à faire pour obtenir les mêmes résultats que d'autres pays en développement.

90. Le mandat de l'ONUDI qui est de favoriser un développement industriel durable prend particulièrement tout son sens dans la région. L'expertise de l'ONUDI dans le domaine de la diversification industrielle est très demandée dans la région de l'Asie centrale et du Caucase, notamment en Azerbaïdjan et au Kazakhstan, dont les économies sont tributaires des exportations de pétrole et de gaz. Les gouvernements nationaux conduisent des politiques de diversification axées sur les secteurs non pétroliers et ils pourraient trouver leur compte dans un échange d'informations et dans l'accès aux bonnes pratiques internationales. L'ONUDI compte répondre à ces besoins en organisant des réunions avec des experts internationaux et en donnant des conseils techniques à ces pays.

91. Au titre de la priorité thématique relative à l'énergie et à l'environnement, l'élimination progressive des substances qui appauvrissent la couche d'ozone est la principale activité de l'ONUDI dans la région. Actuellement, l'ONUDI met en œuvre 59 projets dans 12 pays. La mise en œuvre de ces activités a abouti à l'élimination progressive de 46 000 tonnes de ces substances et permis aux pays ayant bénéficié de l'assistance de se conformer à leurs obligations concernant l'élimination des chlorofluorocarbones et des halons. La disponibilité d'un nouveau financement du FEM devrait en outre conduire à une expansion de la couverture géographique et à une augmentation de la taille moyenne des projets de coopération technique, les travaux s'étendant progressivement à l'élimination des hydrochlorofluorocarbones et du bromure de méthyle.

92. Un forum régional sur les MTD/MPE pour l'Europe centrale et orientale, le Caucase et l'Asie centrale a été créé en 2009 afin de promouvoir des mesures juridiques, organisationnelles et de gestion pour réduire les polluants organiques persistants conformément à la Convention de Stockholm. L'ONUDI apporte son concours à l'élaboration de plans nationaux visant à réduire ou à éliminer ces polluants dans quatre pays et de nouveaux projets sont en préparation dans trois pays, en plus d'un projet régional qui définira des orientations stratégiques et

assurera la cohérence pour l'échange de techniques et de pratiques. L'ONUDI compte mettre à profit le grand nombre de centres nationaux pour une production plus propre dans la région pour favoriser le dialogue public-privé et accroître les investissements en faveur du transfert de technologies écologiquement rationnelles.

93. Vu le décalage croissant entre la demande et l'offre énergétiques dans la région, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ont désormais une importance primordiale pour ce qui est de satisfaire la demande croissante de sources d'énergie durables. Neuf projets de coopération technique sont en cours d'exécution dans cinq pays et huit autres sont en préparation pour être soumis au FEM. En outre, l'ONUDI tient à convoquer en 2011 un atelier régional sur les normes de gestion de l'énergie dans l'industrie, en coopération avec le Gouvernement turc.

94. Par ailleurs, l'ONUDI est bien décidée à approfondir sa coopération avec la CESAP. À cette fin, elle a participé à l'organisation de la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, au Kazakhstan. Dans ce cadre, elle a organisé, au cours du débat ministériel de la Conférence, une table ronde sur l'industrie verte: innovation et compétitivité induite par la productivité des ressources et l'excellence de l'environnement. Cette table ronde a réuni de hauts responsables gouvernementaux, y compris des ministres de l'économie, de l'environnement, de la planification, de l'industrie et des finances.

95. Enfin, l'ONUDI et le Congrès écologique de Nevsky collaborent à l'organisation d'une conférence qui se tiendra en Fédération de Russie et qui aura pour objectif de stimuler l'industrie verte en Europe orientale et en Asie centrale. Cette conférence s'adressera tout particulièrement aux parlementaires et portera sur les meilleures pratiques en matière de politiques, de technologies et de financement en faveur des industries vertes. Elle servira de plate-forme pour définir des politiques et des stratégies d'adaptation et pour adopter des initiatives en faveur des industries vertes dans la région.

96. Au titre du domaine thématique relatif à la réduction de la pauvreté grâce à des activités productives, l'ONUDI entend soutenir activement la transition vers une diversification économique impulsée par le secteur privé, en particulier dans les pays de la région riches en ressources naturelles. À cette fin, elle entend piloter un programme global visant à renforcer les PME manufacturières au Kazakhstan, qui serait ensuite étendu à d'autres pays de la sous-région de l'Asie centrale et du Caucase du Sud. Ce programme mettra l'accent sur la prestation de services tels que les diagnostics d'entreprise et l'analyse comparative, la promotion de la compétitivité des entreprises et leur modernisation, les regroupements d'entreprises et les consortiums d'exportation, la formation et les services d'information et de consultation.

97. Dans toute la région, et en particulier dans les pays qui ont des relations commerciales étroites avec l'Union européenne, les secteurs public et privé sont instamment appelés à améliorer leur profil en termes de responsabilité sociale des entreprises. C'est pourquoi l'ONUDI compte appliquer les enseignements tirés de son projet sur la responsabilité sociale des entreprises en Croatie. Il s'agit de promouvoir une amélioration soutenue et continue des résultats environnementaux, sociaux et économiques des PME en Europe et dans les nouveaux États

indépendants. Une attention particulière sera également accordée à la constitution de réseaux de PME dans le secteur automobile dans cinq pays.

98. Compte tenu de la forte baisse des investissements directs étrangers, on s'intéresse de plus en plus dans la région à la mise en place de parcs industriels et technologiques pour attirer des investissements, diversifier l'économie et favoriser l'accès aux marchés internationaux. L'ONUDI organisera donc un atelier régional sur les parcs industriels en Azerbaïdjan pour les pays de la région. Par ailleurs, une plate-forme de promotion et de suivi des investissements pour l'Asie centrale et le Caucase est en voie de création. Enfin, l'ONUDI fait la promotion d'un projet qui vise à accroître les flux d'investissement et de technologies vers les pays de la Communauté économique eurasiennne, contribuant ainsi au développement de ce marché commun et à son intégration dans l'économie mondiale. Ce projet met l'accent sur la création d'un réseau de promotion des investissements et des technologies au sein de la Communauté économique eurasiennne, pour établir une passerelle avec le réseau mondial de l'ONUDI.

99. L'ONUDI continuera également à promouvoir des exercices de prévision technologique en tant qu'outils de recherche de consensus et de prise de décisions stratégiques. Cet effort s'inspirera du succès du Sommet de la prévision technologique qui s'est tenu en Hongrie en 2007 et qui portait sur la productivité et le recyclage de l'eau. Ce sommet a adopté une déclaration ministérielle sur la pérennité de la disponibilité et de la qualité de l'eau en Europe centrale et orientale et dans les nouveaux États indépendants. En 2011, l'ONUDI compte tirer davantage profit de son partenariat avec le Gouvernement hongrois et organiser un sommet de la prévision technologique sur les déchets industriels et la production durable dans l'industrie.

100. Dans le cadre de sa priorité thématique relative au renforcement des capacités commerciales, l'ONUDI continue d'aider les pays de la région, notamment à mettre à niveau leurs chaînes de valeur et à améliorer la compétitivité de leur secteur agro-industriel. Autour de ces deux axes, l'évaluation de la conformité, la normalisation, la certification, l'accessibilité, la traçabilité et le contrôle de la qualité ont désormais une importance cruciale pour les pays de la région. L'ONUDI prévoit d'élargir sa coopération technique, en particulier en Asie centrale et dans le Caucase, dans le prolongement de son projet régional sur la normalisation, la métrologie, les essais et le contrôle de la qualité en coopération avec l'OCE. L'ONUDI continuera de se concentrer sur l'évaluation des besoins et les formations qui s'imposent par la suite dans des domaines spécifiques. En outre, la coopération technique est axée sur la création de laboratoires de contrôle de la qualité en Azerbaïdjan et au Kirghizistan.

101. En décembre 2010, l'ONUDI prévoit de coopérer avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, le PNUD et le CCI pour organiser une conférence ministérielle en Azerbaïdjan sur l'aide au commerce pour l'Asie centrale et, en marge, une manifestation sur les obstacles techniques au commerce et les normes sanitaires et phytosanitaires. Le lancement d'un projet sur la surveillance du marché est envisagé, d'abord en Azerbaïdjan, puis dans les pays voisins. Ce projet vise à renforcer l'autorité de surveillance du marché, mais aussi à sensibiliser davantage les consommateurs et les entreprises à leurs droits et responsabilités respectifs.

102. Enfin, l'ONUDI va s'attacher de nouveau à promouvoir son partenariat avec certains pays de la région, tels que la Fédération de Russie, la Turquie et les pays qui ont rejoint l'Union européenne depuis 2004. Ces pays continuent de bénéficier de l'assistance de l'ONUDI, mais ils sont en même temps des bailleurs de fonds importants qui ont acquis une expérience utile, toutes choses qui leur confèrent un poids particulier auprès des pays moins avancés dans la région.

## **X. Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes**

103. Comme noté aux chapitres 1 à 3 du présent document, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont beaucoup souffert de la crise financière mondiale, bien que leur redressement ait été rapide et que leurs perspectives économiques pour 2011 soient prometteuses. Après cinq années consécutives où la croissance du PIB a été supérieure à 4 %, l'Amérique latine et les Caraïbes ont enregistré une décroissance de 2,1 % en 2009. La région s'est ressentie de la chute de la demande extérieure et de la faiblesse des prix de ses exportations de matières premières, aggravées par une contraction rapide de la consommation des ménages et de l'investissement. Le repli de la demande intérieure a été aggravé par la réduction des envois de fonds des migrants à destination du Mexique, de l'Amérique centrale et des Caraïbes.

104. Dans plusieurs pays, des politiques anticycliques volontaristes, comportant une augmentation significative de la consommation des administrations publiques, ont empêché des replis plus importants. À la fin de 2009, l'activité économique avait cessé de fléchir dans la plupart des pays, la confiance des consommateurs s'était améliorée et des signes de reprise étaient apparus. En Amérique du Sud, la reprise s'est révélée plus rapide, en raison du redressement général de la consommation intérieure et du dynamisme de la demande extérieure, en particulier en provenance d'Asie. En revanche, la reprise au Mexique et dans la région de l'Amérique centrale dépend encore d'une amélioration des résultats économiques aux États-Unis d'Amérique.

105. Au cours de la première moitié de 2009, il y a eu des pertes d'emploi massives, en particulier dans les secteurs manufacturiers, ce qui a fait monter le chômage dans le secteur formel et l'emploi dans le secteur informel. Environ 2,5 millions de travailleurs urbains ont perdu leur emploi dans la région en 2009, ce qui a fait grimper le nombre total de chômeurs urbains à 18,4 millions de personnes. La montée du chômage met gravement en péril la reprise économique, car de nouvelles pressions pourraient s'exercer sur les gouvernements pour qu'ils augmentent en contrepartie l'effort social. Cependant, dans de nombreux pays, il y a peu de marge de manœuvre pour prendre de nouvelles mesures anticycliques, en particulier lorsque les dépenses publiques dépendent largement des recettes tirées des exportations de pétrole.

106. Comme les possibilités de relance budgétaire s'amenuisent progressivement, créer les conditions d'une augmentation des investissements publics et privés et de la productivité redeviendra le défi majeur pour la région qui cherche à obtenir une croissance soutenue et à réduire les inégalités. Dans le même temps, un certain nombre de pays d'Amérique latine et des Caraïbes renouent de toute évidence avec leurs structures d'exportation traditionnelles, qui se fondent sur les matières premières. Comme le montre, par exemple, le développement qu'a connu l'Asie,

une insertion plus créatrice de valeurs dans l'économie mondiale est possible pour les pays en développement, bien qu'elle postule une diversification des capacités productives, un accroissement de la compétitivité et un renforcement de la coopération régionale dans le domaine de l'innovation.

107. En 2006, l'ONUDI a entrepris d'élaborer une réponse stratégique pour relever les défis qui se dessinaient dans la région, en coopération avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Depuis lors, le Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'attaque à quelques-uns de ces défis. Le présent document offre une nouvelle occasion de présenter les résultats et les perspectives du programme, conformément à la résolution GC.13/Res.2 de la Conférence générale. En outre, conformément au paragraphe b) de la même résolution, un rapport actualisé sur l'état de la mise en œuvre des activités de coopération technique a été présenté au Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes le 18 mars 2010.

108. L'ONUDI a reçu de nombreuses demandes de conseils stratégiques et d'appui à la définition de politiques d'États Membres qui comptent amorcer un changement structurel et une diversification industrielle de leur économie, notamment la Colombie, l'Équateur, El Salvador, le Guatemala, le Mexique, le Nicaragua et le Pérou. En outre, l'ONUDI prévoit d'organiser, au cours de la deuxième moitié de 2011, en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, une conférence sur les changements structurels et les politiques industrielles.

109. S'agissant du thème relatif à la réduction de la pauvreté grâce à des activités productives, l'ONUDI a axé son assistance technique sur la prévision technologique afin de renforcer la coopération entre les secteurs privé et public dans le cadre d'un programme de développement commun à long terme. Une attention particulière a été accordée au développement de chaînes de production prioritaires, comme dans le projet "L'avenir des produits du haut plateau et des vallées centrales de la région andine – textiles de fibres de camélidés". Parallèlement, un certain nombre de séminaires ont été organisés dans la région sur les questions de compétitivité des PME, de regroupements d'entreprises et de développement local.

110. Au niveau régional, l'ONUDI a concentré ses efforts sur la promotion de la coopération intrarégionale, mais aussi sur des partenariats avec d'autres régions. Un mécanisme de promotion des investissements Sud-Sud et un partenariat avec la Chine en sont des exemples. En outre, une série de voyages d'étude a été organisée pour favoriser l'échange de connaissances et le développement des entreprises entre l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Afrique, plus récemment dans le domaine des énergies renouvelables.

111. En outre, l'ONUDI s'attache à faciliter l'échange de connaissances spécialisées et de savoir-faire dans la région. La Banque de connaissances industrielles est un exemple de cette stratégie, conçue comme un partenariat tripartite qui permet à l'ONUDI de répondre aux besoins immédiats d'assistance technique des États Membres et de faciliter des échanges Sud-Sud de connaissances et de meilleures pratiques. Les donateurs de connaissances peuvent offrir leur expertise à titre gracieux par le biais d'un site Web de l'ONU dédié à cette fin.

112. Enfin, s'agissant du thème relatif au développement économique local, l'ONUDI renforce son partenariat avec la Banque interaméricaine de développement (BID). Comme suite à la réunion internationale sur la "compétitivité



des petites entreprises: regroupements d'entreprises et développement local", organisée conjointement par l'ONUDI et de la BID à Washington à la fin de 2007, les deux organisations étudient ensemble comment mettre au point un programme régional de développement économique local pour la région d'Amérique latine et des Caraïbes. Ce programme aura entre autres objectifs la sensibilisation des décideurs politiques, la formation de formateurs ainsi que l'encadrement sur le terrain des praticiens. En ce qui concerne la question du développement économique local, l'ONUDI a collaboré avec d'autres organismes du système des Nations Unies sur des projets de coopération technique dans plusieurs pays d'Amérique centrale (El Salvador, Nicaragua, Panama) grâce à un financement du Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

113. Pour ce qui est du thème relatif à l'énergie et à l'environnement, l'ONUDI a fait porter son action sur deux forums mondiaux sur les sources d'énergie renouvelables, qui ont eu lieu au Brésil en 2008 et au Mexique en 2009. Le forum de 2008 a été organisé conjointement par l'ONUDI, le Gouvernement brésilien et le secteur privé brésilien. Il a réuni plus de 1 500 participants d'horizons très divers venant de plus de 40 pays et des représentants gouvernementaux de haut niveau du domaine de l'énergie et de l'industrie de l'Amérique latine et de l'Afrique. Le forum de 2009 s'est tenu à León et a été coorganisé avec le Gouvernement mexicain. Y ont participé environ 3 000 délégués. Ces deux forums ont constitué une plate-forme utile pour la promotion des énergies renouvelables et permis de renforcer les engagements politiques en faveur de l'élaboration de systèmes énergétiques alternatifs.

114. L'ONUDI continue de participer aux travaux de l'Observatoire des énergies renouvelables pour l'Amérique latine et les Caraïbes, créé pour donner suite à la Déclaration des Ministres et représentants des gouvernements ibéro-américains, signée à Montevideo en 2006. Dans le cadre du suivi des deux forums mondiaux sur les sources d'énergie renouvelables, le plan d'action 2011 de l'Observatoire privilégie les questions liées à l'efficacité énergétique industrielle. En outre, l'ONUDI a récemment conclu un accord de coopération avec l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE) afin d'utiliser l'Observatoire comme plate-forme pour promouvoir l'accès aux énergies renouvelables dans toute la région. Diverses activités techniques sont en cours dans huit pays, à savoir le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, le Mexique, le Paraguay, la République dominicaine et l'Uruguay. Une réunion technique a eu lieu en Colombie avec des partenaires et experts gouvernementaux de ces pays.

115. Dans le cadre de son programme global visant à améliorer l'efficacité énergétique industrielle, l'ONUDI est en négociations avancées dans plusieurs pays pour des projets de coopération technique visant la transformation des marchés de produits et de services consommant peu d'énergie. À cette fin, des propositions de projets favorisant la mise en œuvre de normes de système de gestion énergétique et le déploiement accru de technologies industrielles consommant peu d'énergie sont en cours de finalisation en Argentine, au Brésil, au Mexique et au Pérou, et seront soumis ultérieurement au FEM. Une demande officielle émanant de la Colombie a également été reçue à ce sujet.

116. Dans le cadre du Projet mondial sur le mercure, un sous-programme régional a été élaboré pour lutter contre l'impact environnemental de la contamination au mercure de l'extraction d'or artisanale et à petite échelle. Des demandes de

participation à ce sous-programme régional ont été reçues du Brésil, du Chili, de la Colombie, de l'Équateur, du Pérou, du Suriname et du Venezuela (République bolivarienne du). En outre, un projet de coopération technique en cours en Colombie vise les communes minières du département d'Antioquia.

117. L'ONUDI coopère avec son Centre international pour la science et la haute technologie, le Gouvernement mexicain et quelques pays africains dans le domaine de l'énergie géothermique pour le développement productif. Un voyage d'étude, qui devrait avoir lieu en 2011, permettra d'apporter un appui technique et institutionnel dans le domaine de la géothermie aux institutions publiques et aux représentants du secteur privé en Afrique. S'appuyant sur les connaissances spécialisées et les techniques développées au Mexique, il mettra en évidence les possibilités qui s'offrent par des activités productives en milieu rural.

118. Dans le cadre de la priorité thématique relative au renforcement des capacités commerciales, l'ONUDI a élaboré un programme sous-régional destiné à renforcer les systèmes de qualité dans les pays d'Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama), à la demande du secrétariat du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA). Le programme portera sur des questions techniques concernant la normalisation, la métrologie, les essais et le contrôle de la qualité et des questions d'ordre sanitaire telles que les mesures et les registres sanitaires, les inspections, les analyses de l'eau, la surveillance et la traçabilité. Une proposition de projet de coopération technique dans le domaine de la sécurité alimentaire a également été élaborée pour Cuba.

119. En outre, l'ONUDI entend consacrer la troisième réunion de groupe d'experts régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes en 2011 au thème des chaînes de valeur agro-industrielles, et plus particulièrement aux moyens de les renforcer aux niveaux local et régional, et de soutenir les acteurs nationaux dans cet effort. La réunion sera précédée d'une phase préparatoire, au cours de laquelle l'ONUDI organisera une série de vidéoconférences avec des interlocuteurs clefs de projets pertinents de coopération technique de l'ONUDI dans la région. La réunion elle-même constituera une tribune où les pays pourront présenter leurs profils et évaluer ensemble la nécessité d'une assistance technique.

120. Enfin, l'ONUDI accorde une attention spéciale au renouvellement de son partenariat avec certains pays de la région. L'ONUDI et le Gouvernement brésilien ont pu négocier une feuille de route pour le règlement des arriérés du pays et pour renforcer ainsi leur partenariat dans le cadre de la coopération Sud-Sud, notamment dans le domaine des ressources renouvelables, un accent particulier étant mis sur l'Afrique. Un bureau de l'ONUDI a été créé au Brésil et plusieurs propositions dans le domaine de la coopération technique sont actuellement à l'étude.

## **XI. Mesures à prendre par le Conseil**

121. Le Conseil voudra peut-être prendre note des informations figurant dans le présent document.

## Sigles

AFD	Agence française de développement
APE	Accords de partenariat économique
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
BID	Banque interaméricaine de développement
CAMI	Conférence des ministres africains de l'industrie
CCI	Centre du commerce international
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Etrace	Centre égyptien de traçabilité des exportations agro-industrielles
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole
GFSI	Initiative mondiale de la sécurité alimentaire
ID3A	Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique
ISO	Organisation internationale de normalisation
MTD	Meilleures techniques disponibles
MPE	Meilleures pratiques environnementales
NEI	États nouvellement indépendants
OADIM	Organisation arabe pour le développement industriel et les ressources minières
OCE	Organisation de coopération économique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OLADE	Organisation latino-américaine de l'énergie
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SAARC	Association sud-asiatique de coopération régionale
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
Sida	Syndrome d'immunodéficience acquise
SIECA	Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale
UA	Union africaine
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
VAM	Valeur ajoutée manufacturière
VIH	Virus d'immunodéficience humaine